

Séance ordinaire du conseil municipal du 11 octobre 2022 à 19 h 30



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN

District 2 : Secteurs Les
Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs des
Pins, Mozart et des
Patriarches
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY

District 4 : Secteurs historique
et PSL
mguay@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306



C'est avec tristesse et regret que nous vous annonçons le décès de monsieur Sylvain Lachance, pompier du Service de la sécurité incendie de la Ville de Prévost, survenu le 8 octobre 2022.

La famille recevra les condoléances le vendredi 21 octobre prochain au Cimetière Les Sentiers situé au 2480, boulevard du Curé-Labelle, Prévost de :

- 14h à 17h – (ouvert au public)
- 19h à 20h30 – (ouvert au public)
- 20h30 à 21h - (Cérémonie)

Nous nous joignons à l'ensemble des employés du Service de la sécurité incendie et de l'organisation municipale pour transmettre à la famille de Sylvain, nos plus sincères condoléances.

1.3 Suivi des dossiers de la MRC de La Rivière-du-Nord et des divers organismes



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

Procès-verbaux à adopter

- Séance ordinaire du 12 septembre 2022.

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 11 octobre 2022

Déboursés	
Numéro des chèques	Total des déboursés
58498 à 58726	3 749 547,49 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
65446 à 65663	241 149,85 \$

Gestion des affaires financières

2.3 Dépôt des états comparatifs – Exercice 2022

États financiers prévisionnels

AU 31 AOÛT 2022

PAR CATHERINE NADEAU-JOBIN, CPA, DIRECTRICE DES FINANCES

		Budget 2022	Budget amendé 2022	Estimations fin d'année 2022	Écart estimations vs budget en dollar
REVENUS ET AFFECTATION					
01211	Taxes sur la valeur foncière	15 306 495.00 \$	15 306 495.00 \$	15 295 131.00 \$	(11 364.00)\$
01212	Taxes sur une autre base	3 145 721.00 \$	3 145 721.00 \$	3 140 150.00 \$	(5 571.00)\$
01221	Gouvernement du Québec	177 427.00 \$	177 427.00 \$	174 871.00 \$	(2 556.00)\$
01222	Gouvernement du Canada et ses entreprises	3 971.00 \$	3 971.00 \$	4 156.00 \$	185.00 \$
01229	Autres	45 435.00 \$	45 435.00 \$	40 802.00 \$	(4 633.00)\$
01231	Services rendus aux organismes municipaux	13 000.00 \$	13 000.00 \$	17 000.00 \$	4 000.00 \$
01233	Autres revenus	1 647 200.00 \$	1 647 200.00 \$	2 569 400.00 \$	922 200.00 \$
01234	Autres services rendus	385 286.00 \$	385 286.00 \$	442 228.00 \$	56 942.00 \$
01271	Disposition d'actif	0.00 \$	0.00 \$	20 240.00 \$	20 240.00 \$
01279	Autres revenus	0.00 \$	0.00 \$	80 000.00 \$	80 000.00 \$
01372	Transferts de droit	338 536.00 \$	338 536.00 \$	348 746.00 \$	10 210.00 \$
01381	Transferts - fonctionnement	699 929.00 \$	699 929.00 \$	676 397.00 \$	(23 532.00)\$
03510	Excédent de fonctionnement affecté	555 500.00 \$	555 500.00 \$	555 500.00 \$	0.00 \$
		22 318 500.00 \$	22 318 500.00 \$	23 364 621.00 \$	1 046 121.00 \$

ÉCART SUR LES
REVENUS

MUTATIONS

+ 922 200\$

TRAIN DE BANLIEUE

+80 000\$

SERVICES RENDUS

+ 57 000\$ (CAMPS DE
JOUR, ÉVÈNEMENTS,
ABRIBUS)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

		Budget 2022	Budget amendé 2022	Estimations fin d'année 2022	Écart estimations vs budget en dollar
DÉPENSES					
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
02110	Conseil	479 233.00 \$	479 233.00 \$	467 075.00 \$	(12 158.00)\$
02120	Greffé et application de la loi	384 880.00 \$	384 880.00 \$	372 625.00 \$	(12 255.00)\$
02130	Gestion financière	243 560.00 \$	432 189.00 \$	448 925.00 \$	205 365.00 \$
02140	Direction Générale	419 940.00 \$	419 940.00 \$	394 190.00 \$	(25 750.00)\$
02150	Évaluation	329 666.00 \$	329 666.00 \$	329 665.00 \$	(1.00)\$
02160	Gestion du personnel	310 730.00 \$	310 730.00 \$	297 685.00 \$	(13 045.00)\$
02170	Communication et relations avec les citoyens	756 500.00 \$	668 569.00 \$	614 465.00 \$	(142 035.00)\$
02190	Autres (quote-part)	72 929.00 \$	72 929.00 \$	73 030.00 \$	101.00 \$
		2 997 438.00 \$	3 098 136.00 \$	2 997 660.00 \$	222.00 \$

Économie sur le budget des communications. (congé de maternité et des projets sont reportés à plus tard)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

		Budget 2022	Budget amendé 2022	Estimations fin d'année 2022	Écart estimations vs budget en dollar
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
02210	Police	2 203 308.00 \$	2 203 308.00 \$	2 201 815.00 \$	(1 493.00)\$
02220	Protection contre l'incendie	950 160.00 \$	950 160.00 \$	1 002 886.00 \$	52 726.00 \$
02230	Protection civile	76 200.00 \$	76 200.00 \$	90 800.00 \$	14 600.00 \$
02240	Sécurité communautaire	290 915.00 \$	290 915.00 \$	272 985.00 \$	(17 930.00)\$
		3 520 583.00 \$	3 520 583.00 \$	3 568 486.00 \$	47 903.00 \$

INCENDIES: Plus d'appels et réparation de la flotte de véhicules

PROTECTION CIVILE : Incident des vents du 21 mai

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE: Poste vacant agent de sécurité civile

TRANSPORT (TRAVAUX PUBLICS)

		Budget 2022	Budget amendé 2022	Estimations fin d'année 2022	Écart estimations vs budget en dollar
TRANSPORT					
02320	Voirie municipale	2 366 171.00 \$	2 323 521.00 \$	2 386 237.00 \$	20 066.00 \$
02330	Enlèvement de la neige	1 538 220.00 \$	1 515 470.00 \$	1 435 710.00 \$	(102 510.00)\$
02340	Éclairage des rues	122 445.00 \$	132 745.00 \$	132 405.00 \$	9 960.00 \$
02350	Circulation	102 175.00 \$	107 525.00 \$	108 450.00 \$	6 275.00 \$
02370	Transport en commun	148 000.00 \$	148 000.00 \$	148 000.00 \$	0.00 \$
02390	Autres (quote-part)	154 720.00 \$	154 720.00 \$	144 510.00 \$	(10 210.00)\$
		4 431 731.00 \$	4 381 981.00 \$	4 355 312.00 \$	(76 419.00)\$

VOIRIE: Essence + 25 000\$, Balai de rue -30 000\$ (économie sur contrat)

NEIGE : Économie sur les activités de déneigement (108 000\$)

HYGIENE DU MILIEU (AQUEDUC/ÉGOUT)

		Budget 2022	Budget amendé 2022	Estimations fin d'année 2022	Écart estimations vs budget en dollar
02412	Purification et traitement de l'eau	423 865.00 \$	454 665.00 \$	444 750.00 \$	20 885.00 \$
02413	Réseaux de distribution de l'eau	397 850.00 \$	391 850.00 \$	372 600.00 \$	(25 250.00)\$
02414	Épuration des eaux usées	591 820.00 \$	598 320.00 \$	570 975.00 \$	(20 845.00)\$
02415	Réseaux d'égout	190 470.00 \$	193 470.00 \$	197 425.00 \$	6 955.00 \$
		1 604 005.00 \$	1 638 305.00 \$	1 585 750.00 \$	(18 255.00)\$

Plus de surtemps (bris)

Peinture des bornes fontaines remplacée par opérations de rinçage

HYGIENE DU MILIEU (ENVIRONNEMENT)

		Budget 2022	Budget amendé 2022	Estimations fin d'année 2022	Écart estimations vs budget en dollar
Matières résiduelles et protection de l'environnement					
02451	Déchets domestiques et assimilés	561 500.00 \$	561 500.00 \$	549 300.00 \$	(12 200.00)\$
02452	Matières recyclables	1 165 988.00 \$	1 165 088.00 \$	1 249 935.00 \$	83 947.00 \$
02453	Matériaux secs	37 000.00 \$	33 900.00 \$	4 000.00 \$	(33 000.00)\$
02470	Protection de l'environnement	562 585.00 \$	522 352.00 \$	496 353.00 \$	(66 232.00)\$
		<u>2 327 073.00 \$</u>	<u>2 282 840.00 \$</u>	<u>2 299 588.00 \$</u>	<u>(27 485.00)\$</u>

Déchets domestiques: Sur estimation du volet ordures

Matières recyclables: Compensation du prix de l'essence sur le contrat de collecte

Essence : 121 000 \$

Matériaux secs: Une Journée grand ménage n'a pas été tenue

Environnement: Coupure S Cardi -39 000\$, autres projets -27 000\$

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

		Budget 2022	Budget amendé 2022	Estimations fin d'année 2022	Écart estimations vs budget en dollar
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE					
02610	Urbanisme et zonage	821 754.00 \$	807 254.00 \$	716 600.00 \$	(105 154.00)\$
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE					
02621	Industries et commerces	5 000.00 \$	5 000.00 \$	0.00 \$	(5 000.00)\$

Urbanisme: Postes vacants -60 000\$, Programme Reno QC -24 000\$, cotisation CRPF passée aux loisirs -15 000\$

Développement économique: le budget ne sera pas dépensé

LOISIRS ET CULTURE

		Budget 2022	Budget amendé 2022	Estimations fin d'année 2022	Écart estimations vs budget en dollar
LOISIRS ET CULTURE					
02720	Centres culturels	191 980.00 \$	194 230.00 \$	198 333.00 \$	6 353.00 \$
02730	Patinoires	506 285.00 \$	505 335.00 \$	504 275.00 \$	(2 010.00)\$
02740	Piscine	52 870.00 \$	54 570.00 \$	53 905.00 \$	1 035.00 \$
02751	Espaces verts	656 441.00 \$	670 891.00 \$	606 510.00 \$	(49 931.00)\$
02752	Animation estivale	273 660.00 \$	273 120.00 \$	217 799.00 \$	(55 861.00)\$
02753	Tennis	18 670.00 \$	16 670.00 \$	16 595.00 \$	(2 075.00)\$
02754	Gymnase	27 040.00 \$	27 040.00 \$	24 455.00 \$	(2 585.00)\$
02770	Bibliothèque	452 290.00 \$	452 290.00 \$	452 858.00 \$	568.00 \$
02790	Culture	254 015.00 \$	254 015.00 \$	257 525.00 \$	3 510.00 \$
02791	Loisirs	496 046.00 \$	440 121.00 \$	497 110.00 \$	1 064.00 \$
02792	Organismes	103 414.00 \$	117 914.00 \$	116 614.00 \$	13 200.00 \$
		3 032 711.00 \$	3 006 196.00 \$	2 945 979.00 \$	(86 732.00)\$

Espaces verts : Employés saisonniers -63 000\$ (postes vacants et distribution dans travaux publics)

Animation estivale: Salaires camps de jour -39 000\$ (moins achalandage), session d'hiver -10 525\$ (Covid)

Organismes: Subvention CRPF était prévue à l'urbanisme

FRAIS DE FINANCEMENT ET AFFECTATIONS

		Budget 2022	Budget amendé 2022	Estimations fin d'année	Écart estimations vs
FRAIS DE FINANCEMENT					
02911	Dette à long terme	733 485.00 \$	733 485.00 \$	737 468.00 \$	3 983.00 \$
		<u>733 485.00 \$</u>	<u>733 485.00 \$</u>	<u>737 468.00 \$</u>	<u>3 983.00 \$</u>
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS					
03210	Remboursement de la dette à long terme	2 623 120.00 \$	2 623 120.00 \$	2 645 512.00 \$	22 392.00 \$
03310	Activités d'investissement	250 000.00 \$	250 000.00 \$	250 000.00 \$	0.00 \$
03610	Réserves financières et fonds réservés	(36 400.00)\$	(36 400.00)\$	9 730.00 \$	46 130.00 \$
03700	Réserves financières (soldes disponibles)	0.00 \$	0.00 \$	43 133.00 \$	43 133.00 \$
		<u>2 836 720.00 \$</u>	<u>2 836 720.00 \$</u>	<u>2 948 375.00 \$</u>	<u>111 655.00 \$</u>

Frais de financement: Intérêts -9000 (travaux non financés) Frais d'émission sur emprunts +14 800\$

Remboursement de la dette: Affectation de soldes disponibles sur refinancement

Activités d'investissements: Travaux de resurfaçage

Réserves financières : Affectations de soldes disponibles +20K\$, DTCP 43K\$, Tarification

EXCÉDENT ANTICIPÉ 2022

	<u>Budget 2022</u>	<u>Budget amendé 2022</u>	<u>Estimations fin d'année 2022</u>	<u>Écart estimations vs budget en dollar</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT TOTAL	22 318 500.00 \$	22 318 500.00 \$	22 168 596.00 \$	(149 904.00)\$
EXCÉDENT (DÉFICIT)	<u>0.00 \$</u>	<u>0.00 \$</u>	<u>1 196 025.00 \$</u>	<u>1 196 025.00 \$</u>

Surplus anticipé d'environ 1 196 025\$

Inconnus:

Mutations

Revenus de taxes dépendra des permis transmis/traités par la MRC



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.1 Dépôt du certificat de la greffière suivant la tenue d'une procédure de registre

Règlement 814 décrétant des travaux de rehaussement hydraulique sur la rue de l'Érablière et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

- Règlement ayant comme objet de décréter des travaux de rehaussement hydraulique sur la rue de l'Érablière et d'autoriser un emprunt au montant de 784 000 \$, sur une période de quinze (15) ans, nécessaire à cette fin.

Registre pour le règlement 814	
Dates de tenue de registre :	26 et 27 septembre 2022
Nombre de personnes habiles à voter :	10 803
Nombre de signatures requises pour la tenue d'un scrutin référendaire :	1 091
Nombre de signatures au registre :	0
Suivant la tenue du registre, le règlement 814 est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter.	

Gestion règlementaire

3.2 Adoption – Règlement SQ-900-2022 Stationnement et circulation

Objet du règlement : Actualiser les dispositions réglementaires sur le stationnement et la circulation, et ce, sur l'ensemble du territoire de la Ville, en complément du *Code de la sécurité routière*, RLRQ, c. C-24.2.

Gestion règlementaire

3.3 Adoption – Règlement SQ-902-2011-4 amendant le règlement numéro SQ-902-2011 relatif aux nuisances (Limitation des heures de livraison pour les commerces)

Objet du règlement : Limiter les heures de livraison commerciale pour les commerces situés à moins de 200 mètres d'une zone résidentielle.

- La livraison sera interdite entre 23 h et 6 h.

Le règlement entrera en vigueur le 1^{er} décembre 2022.

Gestion règlementaire

3.4 Adoption – Règlement SQ-912-2011-01 amendant le règlement numéro SQ-912-2011 sur le colportage, la vente itinérante et la distribution d'imprimés (Autorisation de colportage pour les associations ou organismes reconnus)

Objet du règlement : Permettre aux associations et organismes sans but lucratif reconnus par la Ville de colporter auprès des citoyens, en plus des associations et organismes sans but lucratif accrédités par la Ville.

Gestion règlementaire

3.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 815 relatif au traitement des élus

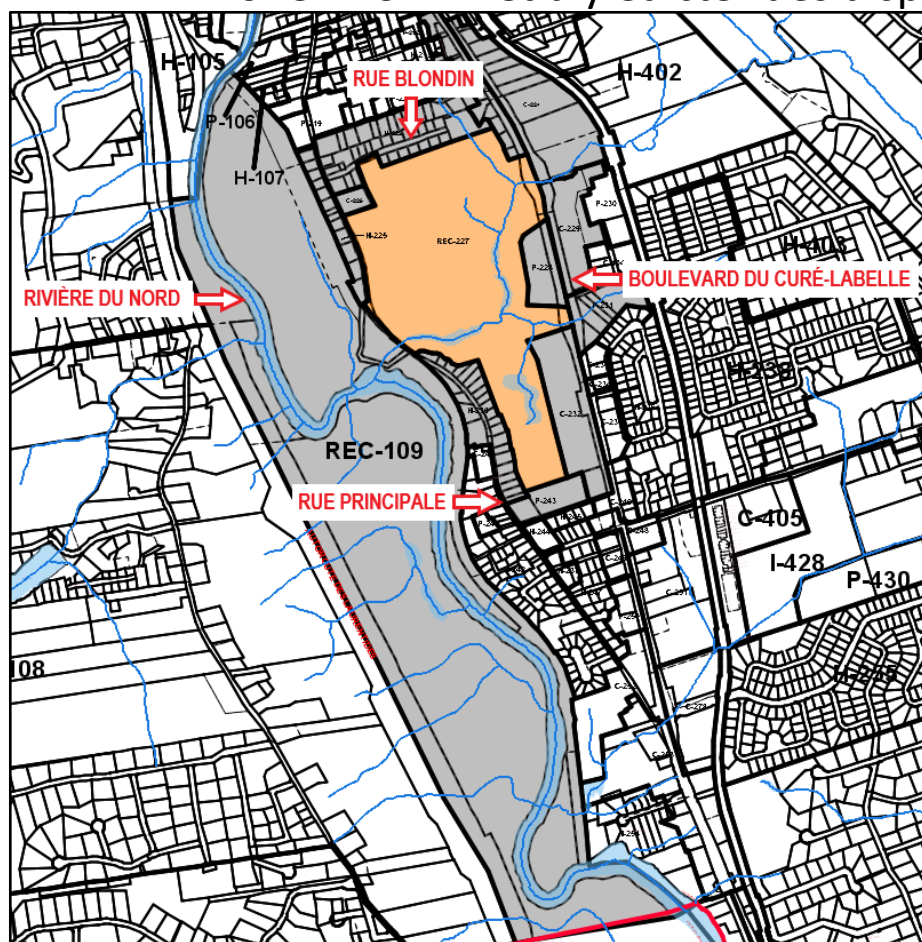
3.6 Présentation du projet de règlement numéro 815 relatif au traitement des élus

Fonction	Rémunération annuelle	Allocation de dépenses	Rémunération totale
Maire	52 255,56 \$	17 546,00 \$	69 801,56 \$
Conseiller	17 131,35 \$	8 565,68 \$	21 700,68 \$

Fonction	Rémunération
Maire suppléant	275,00 \$ par mois
Délégué du conseil	250,00 \$ par mois
Membre des groupes responsables	250,00 \$ par mois
Agent de liaison	110,00 \$, jeton de présence

Gestion règlementaire

3.7 et 3.8 Avis de motion et Adoption - Projet de règlement numéro 601-84 amendant le Règlement de zonage numéro 601 de la Ville de Prévost, tel que déjà amendé, afin d'autoriser spécifiquement l'usage P104 – Établissements d'enseignement et centres de formation, sous la classe d'usage P1 Public et institutionnel en surplus de l'usage récréatif (R201) déjà autorisé dans la zone REC-227 et d'y édicter des dispositions particulières



Légende

-  Zone visée
-  Zones contiguës

Projet de règlement no. 601-84

Afin d'autoriser spécifiquement l'usage P104 – Établissements d'enseignement et centres de formation, sous la classe d'usage P1, en surplus de l'usage récréatif (R201) déjà autorisé dans la zone REC-227 et d'y édicter des dispositions particulières.

Zone visée : REC-227

Zones contiguës : REC-109, H-222, C-223, C-224, H-225, C-226, P-228, C-229, P-231, C-232, H-239, P-243

Une séance de consultation publique sera tenue sur ce projet de règlement. Les détails sur cette consultation publique seront communiqués par avis public.



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires juridiques

4.1 Adoption – Calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2023

Date	Heure
Lundi 16 janvier 2023	19 h 30
Lundi 13 février 2023	19 h 30
Lundi 13 mars 2023	19 h 30
Mardi 11 avril 2023	19 h 30
Lundi 8 mai 2023	19 h 30
Lundi 12 juin 2023	19 h 30
Lundi 10 juillet 2023	19 h 30
Lundi 21 août 2023	19 h 30
Lundi 11 septembre 2023	19 h 30
Mardi 10 octobre 2023	19 h 30
Lundi 13 novembre 2023	19 h 30
Lundi 11 décembre 2023	19 h 30



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Location d'un tracteur chargeur (loader) - Demande de prix TP-DP-2022-70 - Octroi de contrat

	Soumissionnaire	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Centre de location GM inc.	27 500,00 \$	31 618,13 \$
2	Les Entreprises KG 2020 inc.	21 000,00 \$	24 144,75 \$
3	Location d'équipement Battlefield	34 875,00 \$	40 097,53 \$
4	Luxbourg Location d'Équipement Lourd	N'a pas soumissionné	

Gestion des contrats

5.2 Fourniture et installation d'un système de brumisation pour la station d'épuration - Demande de prix TP-DP-2022-71 - Octroi de contrat

Soumissionnaire		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	PR'eautech, Instrumentation & Odeurs inc.	32 280,00 \$	37 113,93 \$

Gestion des contrats

5.3 Services professionnels - Vérificateurs financiers (audits) - Contrat ADM-SP-2020-49 - Renouvellement 2023

Contrat ADM-SP-2020-49 « Services professionnels – Vérificateurs financiers (Audits) »

Renouvellement pour l'année 2023

22 700,00 \$, plus taxes

Gestion des contrats

5.4 Nettoyage des rues et espaces publics - Secteurs Nord et Sud - Contrat TP-SP-2022-02- Renouvellement 2023

Contrat TP-SP-2022-02 « Nettoyage des rues et espaces publics – Secteurs Nord et Sud »

Renouvellement pour l'année 2023

116 156,58 \$, plus taxes

Gestion des contrats

5.5 Location d'équipements pour le nettoyage d'égouts et de puisards - Contrat TP-SP-2022-10 -
Renouvellement 2023

Contrat TP-SP-2022-10 « Location d'équipements pour le nettoyage d'égouts et de puisards »

Renouvellement pour l'année 2023

94 995,65 \$, plus taxes

Gestion des contrats

5.6 Réparation et entretien des luminaires - Contrat TP-SI-2022-30 - Renouvellement 2023

Contrat TP-SI-2022-30 « Réparation et entretien des luminaires »

Renouvellement pour l'année 2023

16 977,00 \$, plus taxes



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.11 Services professionnels d'ingénierie - Réalisation des plans et devis, estimations préliminaire et définitive et documents d'appel d'offres pour travaux de réfection des infrastructures urbaines sur le boulevard du Lac-Saint-François - Contrat ING-SP-2021-41 - Honoraires supplémentaires

Firme	Contrat initial (plus taxes)	Honoraires supplémentaires (plus taxes)	Nouveau total (plus taxes)
EFEL Experts-Conseil inc.	140 250,00 \$	31 210,00 \$	171 460,00 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des infrastructures

6.1 Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains

Construction de trottoirs sur le boulevard du Curé-Labelle, entre la rue Mozart et le chemin du Lac-Écho

Demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec

Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU)



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des la sécurité publique

8.1 Adoption du Plan municipal de sécurité civile (PMSC)

Conformément à la Loi, le conseil municipal adopte la version 2022 du Plan municipal de sécurité civile (PMSC).



PLAN MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE (PMSC)

Les exigences



- Être en mesure de lancer l'alerte et de mobiliser les intervenants municipaux en tout temps;
- Être en mesure d'alerter la population et de la maintenir informée lors de sinistre réel ou imminent en tout temps;
- Disposer d'un centre de coordination avec équipements adéquats;
- Disposer d'un centre de services et d'hébergement temporaire avec équipements et services adéquats;
- Prévoir des mesures d'évacuation.

Rôle municipal

Prévention

Réduire les risques grâce à la réglementation, l'aménagement du territoire et à la sensibilisation.

Préparation

Être en mesure de faire face aux sinistres grâce à un plan de sécurité civile (PSC) complet, à la maîtrise de nos rôles par le biais d'exercices et une planification individuelle et familiale.

Intervention

Gérer un sinistre grâce à nos compétences, notre adaptabilité, flexibilité et notre préparation.

Rétablissement

Se relever d'un sinistre grâce à une reconstitution visant une plus grande résilience, un retour d'expérience structuré, un plan d'action et des recommandations.

Exemples d'événements

- ☐ Panne électrique prolongée
- ☐ Cyberattaque
- ☐ Feux des forêts
- ☐ Tornades et vents forts
- ☐ Tempête hivernale et verglas
- ☐ Glissement de terrain – mouvement de sol
- ☐ Pénurie – contamination d'eau potable

Chacun sa mission



Incendies

Contrôler l'incident, protéger les citoyens et conseiller le coordonnateur sur les mesures à prendre.



Services techniques

S'assurer que les installations municipales sont maintenues fonctionnelles ou retournent à leur état normal le plus rapidement possible (route, bâtiment, aqueduc, égout, etc.).



Services aux sinistrés

S'assurer du bien-être des victimes en leur offrant les services de première nécessité.



Communications

Veiller aux communications des informations importantes par tous les moyens possibles auprès des citoyens, sinistrés, médias et autres.



Administration

S'assurer de la documentation de l'événement et de la conservation des pièces justificatives en prévision du post-événement (reddition de comptes, poursuites, etc.).



Police/Ambulance (autres)

Format de liste de tâches à réaliser en préparation, intervention et rétablissement qui devrait figurer au PSC.

Rôle du citoyen

- Avoir une assurance afin de couvrir sa résidence et ses biens en cas de dommages et d'inondation;
- Préparer un plan familial d'urgence;
- Avoir, en tout temps, une trousse d'urgence afin de subsister les trois premiers jours d'une situation d'urgence ou pour emporter en cas d'évacuation;
- Se renseigner, auprès de la municipalité, sur les risques de sinistre dans son secteur et connaître les mesures à prendre afin de se protéger;
- Faire preuve de prévoyance et de prudence à l'égard des risques de sinistre présents dans son environnement;
- Respecter les lois, les règlements et les normes en vigueur à l'égard des risques de sinistre présents dans le milieu.





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9.1 Hommage à madame Dominique Petit – Lauréate du prix du bénévolat en loisirs et en sport Dollard-Morin

Madame Dominique Petit s'est particulièrement démarquée par sa passion, son dévouement et sa contribution au développement du patinage artistique dans notre région et par son implication élargie à titre de bénévole. Elle est membre du conseil d'administration de Patinage Laurentides depuis 18 ans et occupe la présidence de cet organisme régional depuis deux ans.

Elle a également été présidente du CPA Saint-Jérôme pendant huit ans. Au cours de toutes ses années d'implication, elle a agi à titre de présidente de nombreuses compétitions, consacré environ 80 heures par année au développement des patineurs par l'organisation de la sélection et des séminaires des patineurs et est devenue spécialiste des données de nombreuses compétitions.



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion de l'urbanisme

10.3 Demande de PIIA numéro 2022-0063 visant le remplacement du revêtement de toiture du bâtiment principal - Propriété située au 2451, boulevard du Curé-Labelle (Lot 2 226 563 du cadastre du Québec)



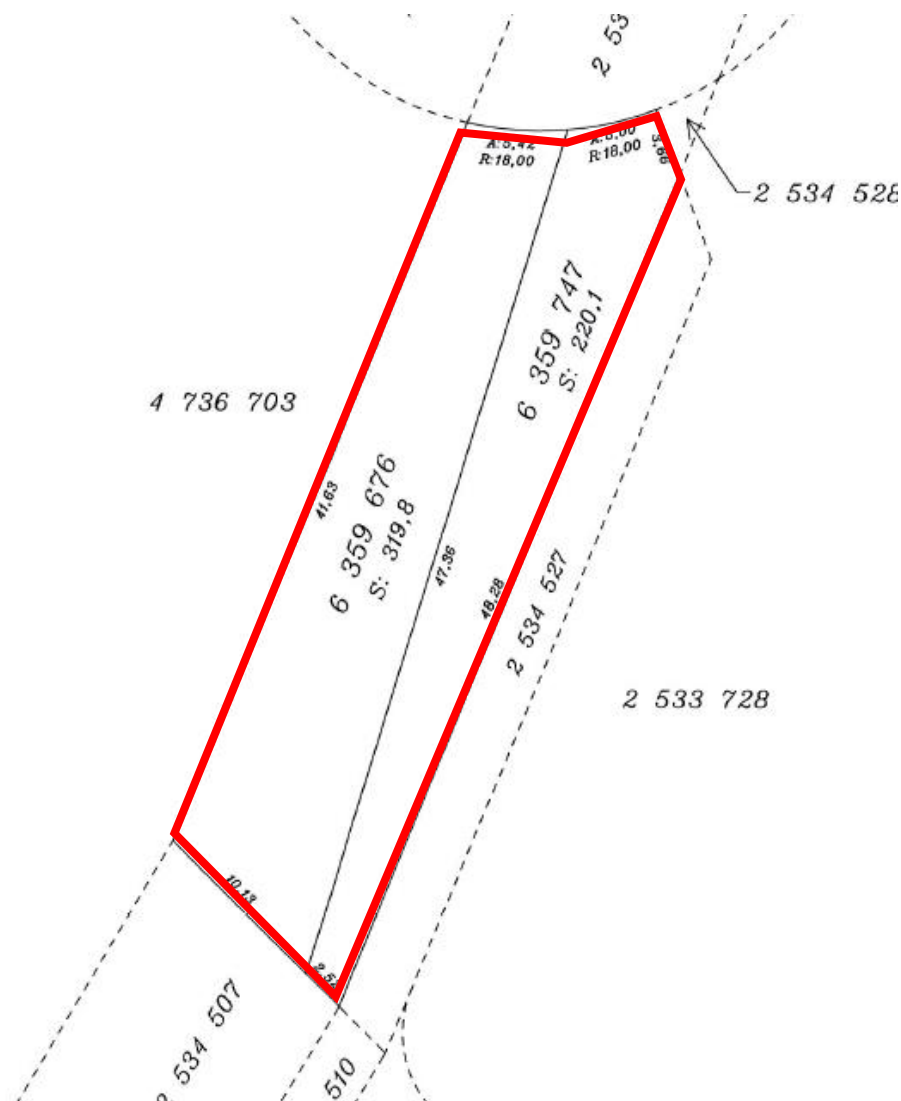
Gestion de l'urbanisme

10.4 Cession aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels - Demande de permis de lotissement numéro 2022-0008 - Création des lots 6 535 868 et 6 535 869 du cadastre du Québec situés sur la rue Maple - Madame Marie-Suzon Morand



Gestion de l'urbanisme

10.5 Intention de la Ville – Lot 2 534 526, rue de la Station-Est





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Varia

13.1 Demande au ministère de la Famille pour l'adoption d'une politique sur l'attribution de places en centre de la petite enfance (CPE)

Demander, de façon urgente, que le ministère de la Famille vienne en aide aux familles de Prévost en adoptant une politique sur l'attribution de places en CPE donnant la préférence aux groupes suivants :

- Aux enfants du personnel;
- À la fratrie des enfants déjà à cette garderie;
- Aux enfants ayant des besoins particuliers;
- Aux enfants qui résident à moins de 7 kilomètres du CPE pour 85 % des places restantes dans les secteurs ayant une couverture de moins de 80 %, comme Prévost;
- Aux enfants résidant à moins de 7 kilomètres du CPE pour 75 % des places restantes dans les secteurs ayant une couverture de moins de 85 %.

Varia

13.2 Assujettissement d'un immeuble au droit de préemption en vertu du règlement 812 déterminant le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et sur lequel des immeubles peuvent ainsi être acquis aux fins de construction ou d'aménagement d'infrastructures municipales



Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Prochaine séance du conseil municipal

Mardi 1^{er} novembre à 19 h

Adoption du Programme triennal d'immobilisation (2023-2025)

Adoption du Programme décennal d'immobilisation (2023-2032)

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

Lundi 14 novembre 2022 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !